

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 04 JUILLET 2024

Nombre de membres :

 En exercice : 16
 Présents : 12
 Pouvoirs : 2
 Votants : 14

Date de convocation et d'affichage :

26 juin 2024

Numéro :

D20240704_173

Objet :

Attribution d'une aide financière à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers La Chalaronne

L'an deux mille vingt-quatre, le 04 juillet, à 8 heures 30, le Bureau de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de Communes de la Dombes à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	MEMBRES DU BUREAU		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE		x	I.DUBOIS
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER		x	JP. COURRIER
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MIONNAY	Émilie	FLEURY		x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		

 Secrétaire de séance élu : **Dominique PETRONE**

 Rapporteur : **Isabelle DUBOIS**

L'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers La Chalaronne sollicite la Communauté de Communes pour obtenir une aide financière pour l'équipement de matériel sportif, la participation aux formations de secourisme, les déplacements lors des manifestations...etc...

Il est proposé au Bureau communautaire de statuer sur l'attribution d'une aide financière à l'association.

Le Bureau

après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'attribuer** une aide financière de 350 € à l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers La Chalaronne.

Ainsi fait et délibéré, le 04 juillet 2024.

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

